REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

.=.=.=.=.=.=.=.=.

COMMUNE DE BAZOGES-EN-PAREDS ET COMMUNE DE RIVES-DU-FOUGERAIS

,=.=.=.=.=.=.=.

A2024-07-04-VOIRIE

LE MAIRE DE BAZOGES-EN-PAREDS ET LA PREMIERE ADJOINTE AU MAIRE DE RIVES-DU-FOUGERAIS ;

- VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;
- **VU** le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;
- VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;
- **VU** l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,
- **VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;
- **VU** la demande formulée par M. ROBIN Denis représentant l'entreprise GARCZYNSKI TRAPLOIR VENDEE le 23/05/2024 ;
- VU l'avis favorable du Conseil départemental en date du 24 juillet 2024 ;
- Considérant qu'en raison du creusement d'une tranchée de 1000 mètres pour la réalisation d'une conduite électrique rue du Château d'eau, la circulation sera fermée.
- Considérant que les véhicules à qui s'applique cette interdiction peuvent emprunter les itinéraires de déviation définis au présent arrêté;

ARRETE

ARTICLE 1: Du 12/08/2024 au 20/09/2024 inclus, la rue du Château d'eau sera barrée à tout type de véhicule aux extrémités de l'emprise du chantier renseignée dans la demande et joint en annexe à cet arrêté. Une dérogation s'applique pour les véhicules du présent chantier ainsi que pour les riverains et les services de secours et postaux.

Une déviation est mise en place conformément au plan joint en annexe.

- ARTICLE 2 : Nonobstant les dates fixées à l'article 1er, ces dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux, concrétisée par la levée de la signalisation.
- ARTICLE 3 : La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise GARCZYNSKI TRAPLOIR VENDEE.

- ARTICLE 4 : Les dispositions d'exploitation de la circulation prévues seront levées chaque soir à 18 h 30 et remises en place chaque matin à 7 h 30; la circulation sera rétablie normalement la nuit, les dimanches et jours fériés.
- ARTICLE 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de Bazoges-en-Pareds et de Rives-du-Fougerais.
- ARTICLE 7 : Le secrétaire général de la commune de Bazoges-en-Pareds et de Rives-du-Fougerais;

le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

A Bazoges-en-Pareds, le 25 juillet 2024

Le Maire, Christine LELOT

La Première Adjointe au Maire, Sophie BERGER





La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NANTES 6, allée de l'Ile-Gloriette - BP 24111 44041 Nantes Cedex, dans les deux mois à compter de sa notification. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie de la commune de Bazoges en Pareds et de Rives-du-Fougerais.

ANNEXE:

- plan de déviation



	Demande d'avis au Président du Conseil Départemental,					
Objet:	Commune de BAZOGES EN PAREDS					
	024 inclus.					
Avis de	M. le Président du Conseil Départemental	Le Président du Con Pour le Président du Con Le Chef de l'Agence Routière Départementale Est Jean-Pierre GUIILLOU				
	X Avis Favorable					
	Avis Défavorable					

Google Maps

PLAN

DE DEVIATION



Images ©2024 Airbus, Maxar Technologies, Données cartographiques ©2024 Google



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-2 à L4 1-7 Code général des collectivités territ dals L2213-1 à L2213-6.1



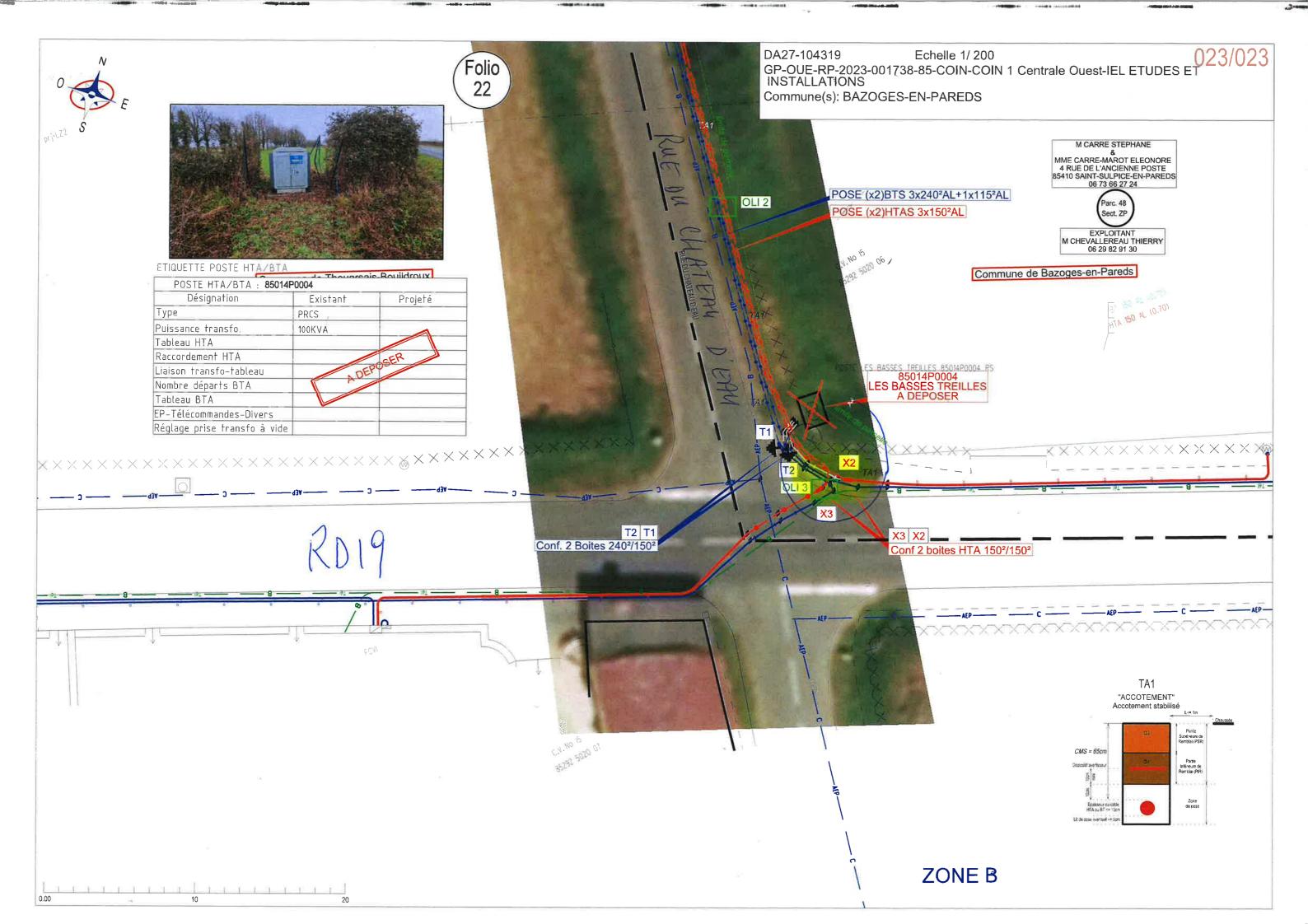
Gestionnaires des sée ax routien

Le demandeur Particulier Service public Maître d'euvre ou conducteur d'opération Entreprise									
Nom : ROBIN Dénomination : Garczynski Traploir Vende Représenté par :									
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Parc polaris,									
Code postal 85110 Localité : CHANTONNAY Pays : FRANCE									
Téléphone 0621096194 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :									
Courriel: recepisse@dictservices.fr									
Si le bénéficiaire est différent du demandeur									
Nom: ENEDIS Prénom: MAZE Mickaël									
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rond point de l'Atlantique									
Code postal 85000 Localité : LA ROCHE SUR YON Pays : FRANCE									
Téléphone 0764785677 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Courriel : recepisse@dictservices.fr									
Localisation du site concerné par la demande									
Voie concernée : Autoroute n°									
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue du château d'eau,									
Code postal 85390 Localité : Bazoges-en-Pareds									
Nature et date des travaux									
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Description des travaux : 1000M DE TRANCHEE POUR CONDUITE ELECTRIQUE									
Date prévue de début des travaux : 24/06/2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30									
Réglementation souhaitée									
Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 24/06/2024 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens de Repères (PR) croissants									
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée									
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement Manuellement									
Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) Empiètement sur chaussée									

Interdiction de : Circuler Véhicules légers poids lourds Vitesse limitée à : Itinéraire de déviation (à pre PAR RUE BARREE		Stationner véhicules légers poids lourds	Dépasser véhicules légers poids lourds					
Autres prescriptions :								
La nose le maintien ou le	e retrait de la signalic	sation spécifique au chantier son	t effectués par :					
Le demandeur Une entreprise spécialité Prénom : Dénomination : Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :								
Code postal	Localité :	Pay	/S:					
Téléphone Courriel :		Indiquez l'indicatif pour le pays						
Pièces jointes à la demar	nde							
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant : Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème Schéma de signalisation Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème								
J'atteste de l'exactitude des informations fournies								
Fait à : Chantonnay		Le :23/05/2024						
Nom : Denis Robin (denis.robin@g-t.fr) Prénom : Qualité :								



Coordonnées: cqml:Polygon srsName="EPSG:4171"><qml:exterior><qml:LinearRing><qml:posList srsDimensi
on="2">-0.875688 46.636251 -0.876052 46.635824 -0.872297 46.634307 -0.870109 46.633835 -0.86777 46.6
32759 -0.863714 46.630137 -0.861976 46.627897 -0.861332 46.627219 -0.861075 46.627337 -0.862749 46.6
29754 -0.863972 46.630785 -0.865409 46.631875 -0.86822 46.633437 -0.869915 46.63413 -0.871675 46.634
528 -0.873027 46.635161 -0.875688 46.636251





Type de formulaire : **DA** Référence chantier : **DA27**-

104319AETB

Emplacement du chantier: Rue du château d'eau,85390

Bazoges-en-Pareds
Début du chantier : 24/06/2024 Durée: 30 jours

Liste des envois effectués

Téléconsultation	Destinataire	Contact	Suivi	Réponse	Commentaire et éléments de réponse	Nature et type de réseau
Numéro : 2024052346716S	CD 85 AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE EST POUZAUGES 11, RUE DU STADE ANDRE JACOB BP 217 85702 POUZAUGES CEDEX	Fax: 0251917025 Tel: 0251676020 Email: ard.est@vendee.fr	Envoyé par: Mail Envoi: le			non-sensible I
Numéro : 2024052346716S	MAIRIE DE BAZOGES-EN- PAREDS 4 RUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 85390 BAZOGES-EN-PAREDS	Fax: 0251512160 Tel: 0251512519 Email: mairie@bazoges-en-pareds.fr	Envoyé par: Mail Envoi: le			non-sensible I
Numéro : 2024052346716S	MAIRIE DE THOUARSAIS- BOUILDROUX 46 RUE DU CENTRE 85410 THOUARSAIS-BOUILDROUX	Fax: 0251513328 Tel: 0251515494 Email: mairiethouarsais@wanadoo.fr	Envoyé par: Mail Envoi: le			non-sensible I

Légende des réseaux :



(CR) conseil regional

(PM) police municipale

(MR) multi reseaux

(I) inconnu